



## L'essentiel sur les aides nationales

**RGE Eco-PTZ**: financement à 0% de 20 à 30k€ remboursable en 3 à 15 ans

**ANAH**: aide de 25% à 50% du montant HT des travaux (plafonds variables)

Habiter Mieux : prime variable dans le cadre des aides de l'ANAH si économie d'énergie ≥ 25%

**RGE CITE**: aide de 30% du montant TTC de la fourniture (et de la pose pour l'isolation)

**RGE** CEE : aide forfaitaire ou financement octroyé par des distributeurs d'énergie TVA : TVA réduite à 5,5% dans le cas de travaux de rénovation énergétique

Usage du bâtiment	Âge du logement ou du bâtiment	Eco-PTZ	ANAH	Habiter mieux	CITE	TVA à 5,5%	CEE
Résidence principale	Avant 1990	X	X	X	X	X	Χ
	Plus de 15 ans		Х	X	X	X	Χ
	Plus de 2 ans				Х	X	X
Résidence secondaire	Plus de 2 ans					Х	Χ
Non résidentiel	Plus de 2 ans						Х

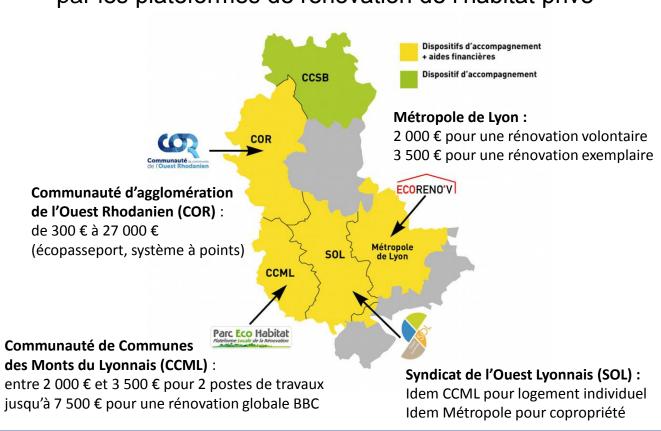
Aides	Cibles						
	Propriétaire occupant	Occupant	Propriétaire bailleur	SCI (dont un associé physique)	Syndic de copropriété	Autre personne morale	
TVA à 5,5%	Х	X	Х	Х	Х	Х	
CITE	Х	X		X	X		
Eco-PTZ	Х		X	X	Χ		
CEE	Х	X	X	Х	Х	X	
ANAH	Х	Χ	Χ	X	Χ		
Habiter Mieux	Х	X	Х	Х	Х		

Const	itution c	lu foyer	Plaf	Plafonds des revenus fiscaux de référence par aide							
Adultes	Enfants	Personnes	ANAH très modestes et CEE grande précarité	ANAH modestes et CEE précarité	TVA à 5,5%	CITE	Eco-PTZ	CEE			
1	0	1	14 308 €	18 342 €							
1	1	2	20 925 € 26 826 €								
2	0	2	20 925 €	26 826 €							
2	1	3	25 166 €	32 260 €	Diamonibles some som diking de generalis						
2	2	4	Disponibles sans condition of 29 400 € 37 690 €		naition de re	revenus					
2	3	5	33 652 €	33 652 € 43 141 €							
2	4	6	37 893 € 48 575 €								
Person	Personne supplémentaire + 4 241 €		+ 5 434 €								



### L'essentiel sur les aides locales

# Les aides proposées par les plateformes de rénovation de l'habitat privé



# Situées ou pas sur le territoire d'une plateforme, certaines collectivités locales proposent des aides supplémentaires

## Territoire du Département du Rhône Exemples d'autres aides locales :

**CCPA**: propriétaires bailleurs, logement conditionné avec l'ANAH, bonification des aides de l'ANAH, jusqu'à 4800€/logt

**COPAMO**: propriétaires bailleurs, logement conditionné avec l'ANAH, bonification des aides de l'ANAH d'une prime de 1600€.

## Territoire de la Métropole de Lyon Exemples d'autres aides locales :

Lyon : de 200€ à 2000€/logt pour une copropriété

Saint Priest : de 300€ à 1500€ pour l'isolation,

4000€ pour une rénovation BBC

Villeurbanne : 2500€ pour une rénovation BBC

Retrouver le détail des aides locales sur <a href="http://www.infoenergie69-grandlyon.org">http://www.infoenergie69-grandlyon.org</a>



### Vers qui orienter son client?

#### ETAPE 1 : Guichet unique local > PRIS RHONE ET METROPOLE



04 37 48 25 90

Le **Point de Rénovation Info Service (PRIS)** informe sur les dispositifs financiers disponibles (nationaux et locaux) au cas par cas et relaie, le cas échéant, vers **les opérateurs territoriaux**.



**ETAPE 2: selon conditions de ressources** 



#### Programmes locaux > point d'entrée = PRIS

Métropole de Lyon



Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien



Syndicat de l'Ouest Lyonnais



Communauté de Communes des Monts du Lyonnais



Autres collectivités



04 37 48 25 90

#### **Opérateur ANAH**

Informe les propriétaires aux revenus modestes, les accompagne dans le montage et le suivi de l'ensemble de la démarche.



04 37 28 70 20